Devis

Muslima Voyages
SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations
Lundi – Jeudi : 09h – 19h
Vendredi : 09h – 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-530
Devis Date	10 février 2024
Valable jusque	10 février 2024
Total	**5 490,00 €**

A l'attention de
Elsa DI LAURO
elsa.dilauro@gmail.com

Vous trouverez les photos de votre chambre au TAJ DUBAI via ce lien

Vous trouverez les photos de votre chambre au RITZ CARLTON ABU DHABI GRAND CANAL via ce lien

Vous trouverez les photos de votre chambre au BAB AL SHAMS via ce lien

Vous trouverez les photos de votre chambre au BANYAN TREE DUBAI via ce lien

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels TAJ DUBAI 3 nuits chambre luxe vue Burj petits déjeuners inclus RITZ CARLTON ABU DHABI GRAND CANAL 2 nuits chambre deluxe demi pension incluse BAB AL SHAMS 2 nuits chambre terrasse vue désert demi pension incluse BANYAN TREE DUBAI 4 nuits chambre bonheur demi pension incluse 29 février au 11 mars 2024 2 adultes	5 490,00 €	5 490,00 €

Sous Total	5 490,00 €
Tax	0,00 €
Total	**5 490,00 €**

Taxe de séjour à régler aux hôtels directement: 20 AED par nuit

Le devis est valable uniquement aujourd'hui pendant nos horaires d’ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l’agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Vérifiez vos assurances voyages de votre carte bancaire ou contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire.

Le prix à payer par le client sera confirmé au moment de son inscription et mentionné sur le contrat.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l’inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l’inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d’une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l’intégralité des frais d’annulation normalement dus à cette date.